

LE JOUR, 1947  
26 Mars 1947

## ECONOMIE DIRIGEE ET INTELLECTUELS EN CHOMAGE

Le recensement des chômeurs à Beyrouth, s'il donne des résultats, fera constater vraisemblablement que dans les métiers manuels le chômage est rare. « Le bâtiment va » de toute évidence. Ce sont les ouvriers de l'esprit qui sont oisifs ; ceux-là dont la profession va des travaux du petit employé de commerce, du petit comptable par exemple, à ceux du professeur, du publiciste et de l'homme de loi.

Ce sont les diplômés qui sont en panne parce que de leurs diplômes ils n'arrivent plus à tirer leur pain quotidien. Ce n'est pas que la cherté de la vie ne soit pas en train de diminuer. Très certainement la vie est maintenant moins difficile qu'il y a quelque temps, tandis que les traitements et les salaires restent, sauf exception, à leurs niveaux les plus hauts. Ce sont les emplois qui manquent.

Et cela tient à des facteurs variés. D'abord, le commerce est entravé de toutes les façons par les circonstances et par les lois. Rappelons pour la dixième fois que le commerce qui est à la base de l'activité libanaise est en ce moment comme en état de siège. Il est (et pas toujours par la faute des pouvoirs publics libanais) littéralement traqué. Ensuite et par voie de conséquence, l'esprit d'initiative est contrarié dans tous les domaines ; aucun équipement raisonnable n'est plus possible.

Ce sont les hommes d'affaires en définitive qui font travailler les architectes et les entrepreneurs mais, aussi, les avocats et beaucoup d'autres avec eux.

Entre les nations, les intérêts économiques sont enchevêtrés de telle manière que bien peu de pays restent maîtres de leur politique économique. Nous autres sans que notre cas soit examiné et compris suffisamment par celles dont nous dépendons, nous subissons les contrecoups d'un système économique qui s'impose peut-être encore à l'Occident, mais qui devient mortel pour nous ; et qui prend depuis un certain temps l'allure ou l'apparence de brimades et de représailles.

Un pays comme le nôtre dont presque toute l'activité est en service on ne peut pas le condamner sous quelque prétexte que ce soit à l'immobilité.

D'une paralysie des affaires au Liban, après la vie matérielle, c'est toute la vie intellectuelle qui en fin de compte souffrira. Il n'y a en cela aucun paradoxe.